

Les SCOP Régate et Régabât, premières coopératives certifiées de France

2 avril 2013 15h18



Les deux premières Coopératives d'Activités et d'Emploi françaises, à obtenir l'ISO 26000, sont tarnaises. Vendredi dernier, à l'École des Mines d'Albi, les SCOP Régate et Régabât ont reçu officiellement des récompenses pour avoir obtenu obtenu le niveau « confirmé » de l'AFAQ, en présence de toutes les autres entreprises tarnaises ISO 26000. Citel, Art et Caractères et les Laboratoires Pierre Fabre sont venus participer à une table ronde, sur l'impact de la RSE dans leurs entreprises.

L'ISO 26000 récompense la contribution au développement durable que les deux entreprises ont intégré, depuis plusieurs années, dans l'ensemble de leurs activités et de leurs pratiques dans les domaines fondamentaux suivants : gouvernance, relations et conditions de travail, loyauté des pratiques, droits de l'Homme, développement local et communautés, questions relatives aux consommateurs, environnement.

Régate et Régabât sont des Coopératives d'activités et d'emploi (CAE). Les CAE rassemblent des professionnels de métiers différents qui souhaitent développer leur propre activité tout en évoluant dans un cadre collectif et en bénéficiant d'un statut de salarié(e). Ces SCOP conjuguent une double finalité, économique et sociale. Elles constituent une alternative à l'entreprise individuelle, dans un cadre coopératif, autonome et sécurisé, et contribuent ainsi au développement économique et social de leur territoire d'implantation.

Les CAE tarnaises regroupent 146 entrepreneurs pour un chiffre d'affaire cumulé, de plus de trois millions d'euros en 2012.

Crédit photo : Photos Régate-Bruno Bodin